

COMMUNIQUE

06.
N° 06/C/EDC/DG/DAG/SDAA/DM/CAO/2025 DU 17 AVR 2025

Déclarant infructueuse la Demande de Consultation

N°01/DC/EDC/CIPM/2024 du 19 novembre 2024

Pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage
des bureaux du siège de EDC, du projet Memve'ele et de la résidence du
Directeur Général à Yaoundé

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)
communique :

Par DECISION N° 025/D/EDC/DG/DAG/SDAA/DM/CAO/2025 du 17 AVR 2025

La Consultation N°01/DC/EDC/CIPM/2024 du 19 novembre 2024, pour la réalisation
des prestations des services de sécurité et gardiennage des bureaux du siège de
EDC, du projet Memve'ele et de la résidence du Directeur Général à Yaoundé est
déclarée **infructueuse**, pour absence d'offre à l'ouverture des plis.

